

Pour faire annuler ce projet aberrant, rejoignez :



Comment participer :

- Adhérer à Sauvegarde Environnement : par chèques à Sauvegarde Environnement Mairie 43140 St Didier En Velay
- Faire un don défiscalisé à FNE43, en précisant pour Bramard :
FNE 43 - 34 avenue de Roderie - 43000 Aiguilhe
ou en ligne en sélectionnant :
L'action en justice contre le projet au Bois de Bramard
<https://www.helloasso.com/associations/fne-43-france-nature-environnement-haute-loire/formulaires/7>
- Signer la pétition :
change.org/p/sauvons-le-bois-de-bramard
- S'informer sur Facebook :
Sauvegarde environnement- Collectif Bois de Bramard
- Faire ses propositions sur :
collectifboisdebramard@protonmail.com
- **Participer à la marche organisée le 19 mars par Sauvegarde Environnement au départ de la Séauve à 9 heures pour la Journée Mondiale de l'Eau.**
- Participer à la Fête de la Nature organisée le 24 mai prochain à St Didier en Velay par FNE 43
Votre mobilisation nous permettra de poursuivre les procédures judiciaires auprès du tribunal administratif pour annuler le projet.

Agissons maintenant pour préserver notre futur.